

Beschaving en engagement. François-Gabriel-Joseph, markies du Chasteler in het historisch bedrijf van de Oostenrijkse Nederlanden. (Ruben Mantels)

Site : http://www.thesis.net/chasteler/chasteler_hfst_1.htm

Extraits du chapitre 1 :

François-Gabriel-Joseph, marquis du Chasteler (1744-1789). Une esquisse biographique.

Le marquis du Chasteler, le Vénérable de l'Heureuse Rencontre.

Du Chasteler devait nécessairement être attiré par la Franc-maçonnerie. Les Loges du XVIIIe siècle combinaient paradoxalement une invitation à la sociabilité (éclairée), la discussion intellectuelle et le goût littéraire avec une structure hiérarchique et une prolifération de degrés (supérieurs) - souvent des degrés médiévaux de chevalerie avec une pente conservatrice-féodale et des privilèges associés. Tout cela, couvert d'un voile de mystère, de rituels et d'esotérisme, ne pouvait qu'impressionner un jeune aristocrate cultivé. Dans les Loges, du Chasteler a trouvé la convivialité et la culture dans une structure typique de l'Ancien-Régime : initiation, rituels, hiérarchie, système d'évaluation et privilèges. L'intellectuel et le marquis étaient servis ! D'un point de vue statistique aussi, Du Chasteler aurait dû faire l'impossible pour éviter de devenir franc-maçon. Une famille de la noblesse sur quatre avait au moins un membre de la famille reçu dans une Loge maçonnique, et pour la noblesse bruxelloise - où la densité maçonnique était de toute façon la plus proche - ce chiffre montait jusqu'à cinquante pour cent pour les nobles les plus fortunés. Les chambellans de la cour de Bruxelles (du Chasteler était chambellan à partir de 1762) avaient une probabilité statistique de devenir francs-maçons de plus de 23%. Ces chiffres montrent, à tout le moins, que la Franc-maçonnerie, surtout dans les classes moyennes bruxelloises (nobles) les mieux en place, était tout sauf un phénomène périphérique dans le dernier quart du XVIIIe siècle.

Le marquis du Chasteler et la Franc-maçonnerie dans les Pays-Bas autrichiens

À partir de 1770, la période de lancement de la Franc-maçonnerie aux Pays-Bas autrichiens était en effet terminée. Dans la période précédente (1740-1770), la Franc-maçonnerie s'était caractérisée comme une affaire non structurée, sans aucune forme de centralisation ou de pratique uniforme des Loges. Ce n'est qu'avec la figure du marquis de Gages (1739-1787) qu'une expansion progressive d'une organisation maçonnique nationale aux Pays-Bas autrichiens eut lieu. En s'engageant dans la Grande Loge d'Angleterre, le marquis de Gages, en tant que "Grand Maître Provincial" de la Grande Loge provinciale des Pays-Bas autrichiens, réussit à obtenir une autorité et un prestige suffisants pour revendiquer la direction du mouvement franc-maçon. Un nombre croissant de Loges releva de son autorité, de sorte que, grâce à un processus d'uniformisation, une vie maçonnique régulière s'établit sous l'égide de la "Grande Loge Provinciale des Pays-Bas autrichiens", avec une administration centrale - composée de Gages et du personnel des Grands Officiers - et une convention provinciale annuelle qui fonctionna comme une sorte de parlement national.

La Loge bruxelloise l'Heureuse Rencontre fut l'une des premières Loges à demander la reconnaissance du Grand Maître provincial, le marquis de Gages. Le 31 mars 1772, elle lui remet les lettres de constitution. Bien que la Franc-maçonnerie dans son ensemble était une affaire essentiellement aristocratique, l'Heureuse Rencontre est devenue la Loge de la classe supérieure par excellence. En tant que "rendez-vous" de la noblesse appartenant à la Maçonnerie, elle occupait également une position importante dans la Franc-maçonnerie du sud des Pays-Bas. La date à laquelle du Chasteler devint membre de cette Loge n'est pas claire : son nom ne figure pas sur la liste des membres de 1773, alors qu'en 1777 il était "Vénérable" de cette Loge (ce qui équivalait à l'époque à une position du président à vie de la Loge avec de grandes prérogatives). Van den Abeele croit que c'est pendant ou peu après 1774 que du Chasteler prit la succession de Pierre-Antoine de

Blende, ce qui signifie qu'il acquit immédiatement le poste le plus élevé après avoir rejoint cette Loge. Cela implique également que du Chasteler avait déjà gagné ailleurs ses premiers grades dans la Franc-maçonnerie, mais il reste un grand point d'interrogation sur le lieu et la manière dont cela s'est passé.

Non seulement du Chasteler a occupé une position importante dans la Franc-maçonnerie comme président de l'une des Loges les plus importantes, mais il a également joué un rôle dans l'administration centrale et appartenu à **un cercle restreint de francs-maçons de haut rang**. Ce gouvernement central avait plus ou moins les caractéristiques institutionnelles d'une monarchie parlementaire : le marquis de Gages, en tant que Grand Maître ad vitam, était chargé de la Franc-maçonnerie, entouré d'une équipe de Grands Officiers qui continuaient jouer le rôle d'une sorte de ministres maçonniques, tandis que pour certaines décisions importantes, un "parlement" composé de trois représentants par loge était convoqué. Le marquis de Gages conservait le privilège de désigner les Grands Officiers. Au moins à partir de 1778, il voit dans "le marquis du Chasteler, vénérable de l'Heureuse Rencontre la bonne personne pour diriger les dix-huit ministres du personnel des Grands Officiers comme Député Grand-Maître" et la présidence du "Comité des affaires internes". Un comité d'urgence de six membres, qui agit dans certains cas réservés, est assigné à du Chasteler. Bref, dans les années 1770, du Chasteler parvient à devenir une figure clé de l'organisation et de la politique de la Franc-maçonnerie.

Dans la décennie suivante, cette réputation a fait de lui une figure centrale dans la réorganisation de la Franc-maçonnerie sous Joseph II. La réorganisation est en fait encore un mot doux : en fait, les mesures de 1786 - qui découlaient de la volonté de Joseph II d'unifier et d'organiser l'Ordre - signifient une révolution complète de la Franc-maçonnerie par rapport à son fonctionnement habituel. Elle se vit réduite à trois Loges bruxelloises - L'Union, Les Vrais Amis de l'Union et L'Heureuse Rencontre - pour l'ensemble des Pays-Bas autrichiens. Le démantèlement de la Grande Loge Provinciale et la démission du Grand Maître de Gages ainsi que l'ensemble du corps des Grands Officiers entraînent la liquidation des anciennes structures maçonniques. Au lieu de cela, un comité central émanant des trois loges bruxelloises, dirigé par le baron autrichien von Seckendorff (ndr : proche du gouverneur Albert de Saxe-Teschen), fut mis sur pied. Du Chasteler était le Vénérable de la plus importante des loges survivantes et occupait la deuxième place dans le comité. La tâche principale de ce comité était de relancer les activités maçonniques et de relier la Franc-maçonnerie du sud des Pays-Bas à la Grande Loge d'Autriche. Elle n'y réussit pas : la réticence de la grande majorité des frères à continuer à travailler sous les structures imposées par Joseph II, combinée à la polarisation politique, furent la cause principale de l'échec. Lors des événements de 1787 et 1789 (ndr : les prémices de la Révolution brabançonne), la Franc-maçonnerie est morte en silence.

La Franc-maçonnerie : une affaire élitiste

L'épuration des grades et l'assainissement égalitaire qui ont été effectués en son sein constitua l'une des principales causes d'insatisfaction à l'égard des changements de Joseph II. Jusqu'en 1780, la Franc-maçonnerie était plus ou moins monopolisée par la noblesse et la bourgeoisie (supérieure), qui représentaient chacune à peu près la moitié des frères, ce qui constitue un décalage remarquable entre l'idéal d'égalité qui se reflète dans le discours maçonnique et la pratique réelle du recrutement. Dans les années 1780-1786, moins d'un tiers des frères de la loge appartenaient encore à la noblesse. Cette baisse de 20% est principalement absorbée par la moyenne bourgeoisie, les intellectuels, les professions libérales, les ecclésiastiques, les marchands aisés et les hauts fonctionnaires qui se rendent dans les loges, surtout à partir de 1775. Cette énorme prédominance de la classe supérieure sur l'ensemble de la période (noblesse (31%), grande bourgeoisie (18,5%) et bourgeoisie moyenne (41,5%) reposait, d'une part, sur une politique de recrutement plus ou moins voulue par la Franc-maçonnerie, mais d'autre part, les coûts élevés que représentait l'affiliation à la

Maçonnerie (ndr : Loges bleues et Hauts Grades) et qui se soldaient de facto par une exclusion des classes les plus faibles.

Un fait qui a rendu la Franc-maçonnerie si attrayante pour l'aristocratie résulte de l'ensemble du cursus qui pouvait être suivi au cours d'une carrière de Franc-maçon. Le système traditionnel à trois degrés, Apprenti, Compagnon, Maître, a été dépassé par une série de dizaines de rites et de diplômes, destinés aux Francs-maçons qui se distinguaient par le mérite, l'engagement ou les capacités intellectuelles. Le degré des Rose-Croix était généralement considéré comme le plus élevé des Pays-Bas autrichiens. Des Francs-maçons comme du Chasteler, qui a obtenu ce degré grâce à des mérites extraordinaires, ont été reçus avec le titre suivant : "Très sage, très sublime, très éclairé, très puissant, très redoutable, très parfait et très vénérable frère chevalier de l'Aigle et du Pélican, prince souverain Rose-Croix et Maçon parfait." Les Rose-Croix jouissaient de privilèges exceptionnels dans les Loges et se réunissaient aussi séparément dans des Chapitres (Hauts Grades). De 1783 à 1786, un tel Chapitre a été associé à L'Heureuse Rencontre, parmi d'autres Loges qui ont bénéficié du même droit.

La Franc-maçonnerie et le système de (hauts) grades attrayant appartenaient au passé avec les changements du joséphisme. Le système des grades supérieurs fut complètement aboli, les trois autres grades inférieurs conservèrent une valeur purement symbolique et il fut explicitement stipulé que la hiérarchie profane n'avait aucune valeur dans les loges. Tous les privilèges disparurent et même la hiérarchie administrative nécessaire conserva un caractère purement fonctionnel. C'est ainsi que la Franc-Maçonnerie (ndr : à la Joseph II) rejoignit la sphère de l'égalité et de la fraternité nouvellement imposée par Vienne. Ce nivellement annonça la fin de la Franc-maçonnerie de l'Ancien Régime.

La constatation que la densité des Francs-maçons était la plus élevée dans les classes moyennes aristocratiques bruxelloises, qu'elle avait un coût considérable et qu'elle pouvait donc être interprétée comme faisant partie du comportement ostentatoire des loisirs de ces classes sociales huppées, amène van den Berg à estimer également que les activités maçonniques sont des caractéristiques de la classe des loisirs. On peut affirmer une fois encore que ces facteurs matériels et sociaux ont également exercé une forte attraction socio-culturelle, qui peut aussi avoir joué un rôle déterminant dans le succès de la Franc-maçonnerie à la fin du XVIIIe siècle à Bruxelles (ndr : principalement via l'Heureuse Rencontre).

Traduit avec www.DeepL.com/Translator et Joël Goffin